

AGPP Auxiliaire de santé

Cours Auxiliaire de santé

Durée : 123'heures + 160'heures de stage

Présentation du cours

La formation d'Auxiliaire de Santé proposée par AGPP Suisse s'adresse aux personnes souhaitant travailler dans le domaine de la santé, auprès de personnes âgées, malades ou dépendantes, que ce soit en EMS (Établissement Médico-Social), en institution ou à domicile. Cette formation professionnalisante offre les compétences fondamentales pour accompagner les bénéficiaires avec bienveillance, efficacité et respect.

Objectifs principaux

- Comprendre le rôle de l'auxiliaire de santé et son positionnement dans l'équipe soignante.
- Acquérir les bases en hygiène, alimentation, ergonomie, et soins de base.
- Développer des compétences relationnelles adaptées à la personne soignée, à sa famille et aux professionnels de santé.
- Être capable de contribuer au bien-être physique et psychologique de la personne accompagnée.
- Savoir réagir de façon appropriée dans des situations courantes ou d'urgence.

Pourquoi choisir AGPP Suisse ?

- Programme structuré et complet, en phase avec les exigences du terrain et les besoins des établissements de soins en Suisse.
- Formateurs qualifiés issus du domaine médico-social.
- Alternance entre cours en présentiel (théorie, mises en situation) et enseignement interactif.
- Accès facilité à la formation grâce à un rythme compatible avec une activité professionnelle.
- Suivi individuel, évaluation continue, et accompagnement vers l'emploi.
- Possibilité de paiement échelonné.

Diplôme délivré

À la fin du parcours, les participant·e·s reçoivent un Certificat d'Auxiliaire de Santé AGPP Suisse, attestant des compétences acquises dans le cadre de la formation. Ce certificat est un atout pour accéder à l'emploi dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social.

Modules de formation (123 heures)

Module Intitulé

- 1 Le rôle de l'auxiliaire de santé
- 2 Le système de santé en Suisse
- 3 Communication
- 4 Hygiène corporelle
- 5 Le système immunitaire
- 6 Alimentation
- 7 Digestion et système d'élimination
- 8 Ergonomie
- 9 Température
- 10 L'EMS et le rôle de l'auxiliaire

AGPP Auxiliaire de santé

- 11 Le sommeil
- 12 Le vieillissement
- 13 La mort
- 14 Le système respiratoire
- 15 Le médicament
- 16 Bien-être de la personne âgée

Les modules combinent apports théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôle, démonstrations, et exercices concrets.

Prix de la formation

- Coût total : 2690 CHF
- Accessible avec facilité de paiement pour encourager l'accès à la formation.

Début des cours et modalités de paiement

Les sessions de formation démarrent le premier samedi de chaque mois, permettant une intégration rapide et flexible.

Le paiement de l'écologie s'effectue comme suit :

- Un acompte de 300 CHF est exigé pour valider l'inscription.
- Un deuxième versement de 1000 CHF est dû le mois suivant le début du cours.
- Le solde restant est payable avant le passage à l'examen final.

Un délai de rétractation de 7 jours après le démarrage du cours est prévu. En cas de retrait dans ce délai, la facturation est annulée. L'acompte de 300 CHF n'est pas remboursable, car il couvre les frais administratifs.

Intérêt à suivre cette formation

- Le secteur de la santé recherche en permanence du personnel formé et opérationnel.
- Une formation courte, ciblée, qui ouvre la voie à des emplois stables et valorisants.
- Des compétences transférables et utiles dans de nombreux domaines (EMS, soins à domicile, établissements spécialisés).
- Une opportunité de reconversion ou de montée en compétence.
- Expérience humaine riche, avec un fort impact social.

Perspectives d'emploi

Cette formation permet d'accéder à des postes tels que :

- Auxiliaire de santé en EMS
- Intervenant·e en soins de base à domicile
- Personnel d'assistance dans les centres de jour, foyers, institutions

Elle peut aussi servir de passerelle vers d'autres formations qualifiantes dans le domaine de la santé.

Modalités d'inscription

- Formulaire d'inscription à remplir en ligne ou sur place
- Entretien préalable avec un·e responsable pédagogique
- Documents à fournir : pièce d'identité, CV, et lettre de motivation (facultative)
- Paiement de l'acompte pour réserver la place

AGPP Auxiliaire de santé

Encadrement pédagogique

- Formateurs expérimentés dans le domaine de la santé et de la relation d'aide
- Cours animés de manière dynamique avec cas concrets
- Suivi personnalisé et bienveillance au cœur de la pédagogie
- Groupes restreints pour favoriser l'apprentissage actif et les échanges

Module 1 – Le rôle de l'auxiliaire de santé

Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre les missions de l'auxiliaire de santé dans différents contextes (EMS, domicile, hôpital).
- Identifier les limites du rôle et le travail en collaboration interdisciplinaire.
- Appréhender l'éthique et la posture professionnelle.

Mode d'enseignement :

- Présentation théorique + discussions de cas concrets
- Échanges interactifs + mise en situation

Module 2 – Le système de santé en Suisse

Objectifs d'apprentissage :

- Connaître les bases du système de santé suisse et les institutions clés.
- Comprendre le financement des soins et les droits des patients.
- Situer le rôle de l'auxiliaire dans le cadre légal et institutionnel.

Mode d'enseignement :

- Cours magistral avec support visuel
- Quiz interactif + analyse de cas réels

Module 3 – Communication

Objectifs d'apprentissage :

- Acquérir les techniques de communication verbale et non-verbale.
- Savoir dialoguer avec des personnes âgées, malades ou désorientées.
- Apprendre à collaborer efficacement avec une équipe de soins.

Mode d'enseignement :

- Ateliers pratiques + jeux de rôle
- Feedback personnalisé et échanges de groupe

Module 4 – Hygiène corporelle

Objectifs d'apprentissage :

- Réaliser les soins d'hygiène corporelle selon les protocoles.
- Respecter la dignité, le confort et la sécurité de la personne.
- Prévenir les infections et les risques liés à l'hygiène.

Mode d'enseignement :

- Démonstrations en présentiel
- Exercices pratiques en binôme + vidéos pédagogiques

Module 5 – Le système immunitaire

Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre les fonctions de défense du corps humain.

AGPP Auxiliaire de santé

- Identifier les principaux troubles liés à l'immunité chez la personne âgée.
- Connaître les mesures de prévention des infections.

Mode d'enseignement :

- Cours illustré avec schémas
- Études de cas et discussion

Module 6 – Alimentation

Objectifs d'apprentissage :

- Apprendre les bases de l'alimentation équilibrée chez l'adulte et la personne âgée.
- Connaître les régimes spécifiques (diabète, hypertension, etc.).
- Prévenir la dénutrition et favoriser le plaisir de manger.

Mode d'enseignement :

- Présentation + ateliers de réflexion
- Échanges sur les pratiques alimentaires en EMS

Module 7 – Digestion et système d'élimination

Objectifs d'apprentissage :

- Connaître le fonctionnement du système digestif et urinaire.
- Observer les signes d'alerte (troubles digestifs, constipation, incontinence).
- Accompagner la personne dans le respect et la discrétion.

Mode d'enseignement :

- Cours théorique + étude de situations cliniques
- Analyse de pratiques

Module 8 – Ergonomie

Objectifs d'apprentissage :

- Appliquer les bons gestes et postures pour préserver sa santé.
- Aider la personne dans ses déplacements sans risque.
- Utiliser correctement le matériel de manutention.

Mode d'enseignement :

- Ateliers pratiques encadrés
- Mises en situation et observation vidéo

Module 9 – Température

Objectifs d'apprentissage :

- Savoir prendre la température selon différents modes.
- Reconnaître les signes de fièvre ou d'hypothermie.
- Réagir en fonction des résultats et alerter si besoin.

Mode d'enseignement :

- Exercices pratiques avec matériel
- Étude de cas cliniques simples

Module 10 – L'EMS et le rôle de l'auxiliaire

Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre l'organisation d'un EMS (Établissement Médico-Social).
- Identifier les missions spécifiques de l'auxiliaire dans ce cadre.

AGPP Auxiliaire de santé

- Connaître les protocoles internes et l'accompagnement global des résidents.

Mode d'enseignement :

- Présentation avec témoignages vidéo
- Discussions de groupe

Module 11 – Le sommeil

Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre les besoins en sommeil chez les personnes âgées.
- Favoriser un environnement propice au repos.
- Identifier les troubles du sommeil et leurs impacts.

Mode d'enseignement :

- Analyse de routines et de cas pratiques
- Partage d'expériences

Module 12 – Le vieillissement

Objectifs d'apprentissage :

- Appréhender les effets du vieillissement sur le corps et l'esprit.
- Adapter l'accompagnement aux capacités de la personne.
- Reconnaître les signes de fragilité et agir avec respect.

Mode d'enseignement :

- Cours illustré + vidéos explicatives
- Échanges interactifs

Module 13 – La mort

Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre les dimensions du processus de fin de vie.
- Accompagner la personne en fin de vie et soutenir les proches.
- Gérer ses émotions et adopter une posture professionnelle.

Mode d'enseignement :

- Témoignages, récits, discussions en groupe
- Mises en situation simulées

Module 14 – Le système respiratoire

Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre le fonctionnement du système respiratoire.
- Identifier les troubles fréquents chez la personne âgée.
- Réagir correctement en cas de détresse respiratoire.

Mode d'enseignement :

- Cours théorique + observation de cas
- Simulations pratiques

Module 15 – Le médicament

Objectifs d'apprentissage :

- Connaître les règles de base sur les médicaments en EMS.
- Observer les effets secondaires et alerter si nécessaire.
- Respecter les limites du rôle de l'auxiliaire.

AGPP Auxiliaire de santé

Mode d'enseignement :

- Cours illustré + exemples concrets
- Études de protocole de distribution

Module 16 – Bien-être de la personne âgée

Objectifs d'apprentissage :

- Favoriser le confort, la dignité et la qualité de vie.
- Mettre en place des activités de stimulation et de plaisir.
- Développer une relation bienveillante et attentive.

Mode d'enseignement :

- Ateliers de mise en pratique
- Création d'activités adaptées

Formation Auxiliaire de Santé (123 heures)

Module	Intitulé	Domaine de compétence	Objectifs principaux	Mode d'enseignement Chargé d'enseignement	Méthode	Durée estimée (h)
0	Présentation des objectifs de formation + programme d'AXS	Introduction	Présentation générale du programme	Responsable des inscriptions Présentation	P/E learning	1
0 B	L'outil informatique Zoom	Informatique		Responsable des inscriptions Cours ateliers	P	1
1	Le rôle de l'auxiliaire de santé	Posture professionnelle	Comprendre missions, posture, limites	Chargé des cours Présentation + échanges	P / E	9 h
2	Le système de santé en Suisse	Connaissance du système	S'orienter dans le système de santé suisse	Chargé des cours Cours + quiz + cas pratiques	P / E	6 h
3	Communication	Relationnel / collaboration	Savoir dialoguer, écouter, transmettre	Chargé des cours Jeux de rôle + ateliers	P / E	9 h
4	Hygiène corporelle	Soins / hygiène	Réaliser des soins d'hygiène avec respect et sécurité	Chargé des cours Pratique + démonstrations	P	9 h
5	Le système immunitaire	Bases anatomiques	Comprendre les fonctions de défense et leur importance	Chargé des cours Cours + cas cliniques	P	6 h
6	Alimentation	Soins nutritionnels	Connaître les bases alimentaires et prévenir la dénutrition	Chargé des cours Présentation + ateliers	P	9 h

AGPP Suisse

Rue des Gares 7 | Rue des Gares 7 – 1201 Genève

T : 022 731 42 66 | 00 41 78 262 42 73



AGPP Auxiliaire de santé

7	Digestion et système d'élimination	Système corporel	Comprendre l'élimination, les troubles associés	Chargé des cours Cours + discussion de cas	P	6 h
8	Ergonomie	Prévention / posture	Appliquer les bons gestes pour soi et la personne aidée	Chargé des cours Ateliers pratiques	P	6 h
9	Température	Soins de base / surveillance	Savoir prendre la température et réagir	Chargé des cours Pratique + matériel	P	3 h
10	L'EMS et le rôle de l'auxiliaire	Cadre institutionnel	Comprendre l'organisation et les missions spécifiques en EMS	Chargé des cours Cours + vidéos + débat	P / E	6 h
11	Le sommeil	Bien-être / rythme de vie	Respecter les besoins en sommeil et identifier les troubles	Chargé des cours Analyse + discussion	P	3 h
12	Le vieillissement	Gériatrie / observation	Adapter son accompagnement au vieillissement	Chargé des cours Cours + témoignages	P	6 h
13	La mort	Fin de vie / éthique	Accompagner la personne et gérer ses propres émotions	Chargé des cours Discussions + mises en scène	P	6 h
14	Le système respiratoire	Surveillance / anatomie	Comprendre et observer les troubles respiratoires	Chargé des cours Théorie + simulation	P	6 h
15	Le médicament	Responsabilité / vigilance	Observer, signaler, respecter les consignes de médication	Chargé des cours Présentation + protocoles	P	6 h
16	Bien-être de la personne âgée	Accompagnement global	Favoriser la qualité de vie et l'autonomie	Chargé des cours Ateliers pratiques	E	9 h
17	Premiers secours	Cours pratique	Samedi 09.00 – 13.00	Save a Life	P	7 h
17.	Examen intermédiaire QCM + correction	Présentiel	Samedi 09.00 – 14.00	Jury d'examen	P	5 h
18.	Examen Final	Présentiel	Samedi 09.00 – 13.00	Jury d'examen	P	4 h
19.	Bilan	Présentiel	Samedi 09.00 – 14.00	Responsable des programmes	P	5 h
20.	Atelier pratique Technique de recherche d'emploi	Présentiel	Samedi 09.30 – 12.30	Chargé d'insertion professionnelle	P	3 h

AGPP Auxiliaire de santé

Règlement en vue de la formation Auxiliaire de santé AGPP Suisse

Ce document régit les normes et procédures d'évaluation pour l'obtention du titre d'Auxiliaire de Santé AGPP Suisse

La Commission des Examens

Composée du coordinateur et d'un formateur de la formation d'Auxiliaire de Santé AGPP, cette commission se réunit au moins une fois par an pour évaluer la qualité des examens et proposer des ajustements si nécessaire.

Critères d'Admission

Pour obtenir le titre, le candidat doit réussir quatre critères : la présence en cours, les évaluations théoriques, le stage de formation et la mise en situation professionnelle.

Présence en Cours

Le candidat doit assister à au moins 90% des cours et stages, soit 108 heures. Toute absence supérieure à 12 heures doit être rattrapée

Évaluations Théoriques

Des évaluations intermédiaires sont effectuées à la fin de chaque module. La réussite finale est fixée à 4 sur 6. En cas d'échec, une remédiation est proposée.

Stage

Le stage est validé si tous les critères des domaines sont acquis et au moins 18 critères sont acquis. En cas d'échec, une prolongation du stage peut être discutée.

Mise en Situation Professionnelle

L'évaluation des compétences de l'apprenant est réalisée par l'équipe pédagogique d'AGPP lors d'un suivi en milieu professionnel. L'évaluation est basée sur les domaines de compétences du référentiel de formation d'Auxiliaire de Santé AGPP

Communication des Résultats

Les résultats de chaque apprenant sont regroupés dans un document et remis lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Titre Décerné

Le titre officiel "Certificat d'Auxiliaire de Santé AGPP Suisse" est remis aux personnes qui ont réussi à l'ensemble des critères d'admissions.

Voie de Recours

AGPP Suisse garantit le droit de recours aux personnes qui échouent aux remédiations des examens théoriques, dont la formation est interrompue ou qui ne reçoivent pas le certificat d'Auxiliaire de Santé AGPP sur décision formelle du responsable de formation suite au non-respect du règlement de formation.

Principes et Compétences

AGPP Auxiliaire de santé

Le délai de recours est de 10 jours ouvrable après la date d'envoi postal de la décision. Le recours doit être écrit et motivé. Il est adressé au directeur de la formation d'Auxiliaire de Santé AGPP

Composition de la Commission de Recours

La commission de recours est composée d'au moins 2 membres : un membre de la direction d'AGPP Suisse, un membre de l'équipe pédagogique

Directives de formation pour les Auxiliaires de Santé

Objectifs de la formation

Dans le cadre de ses fonctions, l'Auxiliaire de santé AGPP Suisse fournit des soins et accompagne les personnes en bonne santé, malades et/ou handicapées, tout en soulageant les proches.

Il ou elle soutient et assiste le personnel qualifié dans le domaine de la santé. L'auxiliaire de santé travaille sous la supervision et sur délégation du personnel soignant titulaire d'un CFC ou d'un diplôme officiellement reconnu.

Droits et obligations des apprenants pendant la formation

Les apprenants ont droit à :

- Un enseignement complet dispensé de manière compétente
- Un suivi pédagogique adapté favorisant l'apprentissage
- Des situations d'apprentissage permettant d'atteindre les objectifs de formation fixés
- Des informations claires et suffisantes sur leur formation
- Des commentaires constructifs sur leurs performances

Les apprenants s'engagent à :

- Être responsables de leur apprentissage, respecter les directives et les règlements
- Contribuer à une collaboration productive avec les personnes impliquées dans la formation
- Traiter avec respect et bienveillance les personnes dont ils ont la charge
- Se consacrer entièrement à suivre le programme de leur formation

Structure de la formation

Durée de la formation

La partie théorique de la formation d'Auxiliaire de Santé AGPP comprend 15 modules théoriques réparties sur 123' heures de cours théorique et pratique.

21'heures de pratique auquel s'ajoute 160'heures de stage obligatoire en établissement de santé

Conditions d'admission

La formation d'Auxiliaire de Santé AGPP est ouverte à toutes les personnes intéressées et motivées qui remplissent les conditions d'admission suivantes :

- Avoir au moins 18 ans
- Être motivé et intéressé à travailler en contact avec des personnes ayant besoin d'aide et de soins, notamment auprès des personnes âgées
- Être prêt à collaborer au sein d'une équipe
- Présenter un certificat de réussite du test de langue B1 en Français

AGPP Auxiliaire de santé

Entretien de candidature

L'admission à la formation est validée uniquement si la personne répond aux conditions d'admission.

Modalités de paiement

Le coût de la formation s'élève à CHF 2690.-

Absences

Toute absence due à une maladie, un accident ou un événement particulier doit être communiquée le jour même, avant le début du cours.

Absences aux cours théoriques

Le taux d'absence ne doit pas dépasser 10% de la durée totale de la formation théorique, soit 12 heures sur les 120 heures théoriques.

Si le participant dépasse ce seuil, il peut rattraper les heures manquées lors d'une session ultérieure de la formation

Absences au stage pratique

Pendant le stage, les heures d'absence doivent être rattrapées, en accord avec l'équipe soignante.

Contrôle des connaissances acquises

Les connaissances acquises pendant la formation sont évaluées par des examens intermédiaires en fin de chaque module par le(s) formateur(s) concerné(s). L'examen final est considéré comme réussi si le candidat obtient 4 sur 6. L'examen théorique final est assuré en fin de programme, la durée est 3 heures, l'examen comporte une évaluation écrite et pratique, mise en situation professionnelle, l'examen pratique est organisé en classe pratique

Certificat AGPP Suisse

Un certificat d'auxiliaire de santé AGPP Suisse est délivré aux participants qui ont réussi la formation :

- Présence de l'apprenant à 90% de la formation théorique
- Réussite de l'examen final théorique et pratique : note supérieure ou égale à 4 sur 6
- Validation du stage : rapport de stage par le référent de l'apprenant
- Évaluation sur le lieu du stage par l'équipe pédagogique d'AGPP Suisse

Échec ou abandon

En cas d'échec ou d'abandon de la formation, ou en cas de non-validation due à des absences injustifiées, aucun remboursement ne peut être demandé. En cas d'échec à la pratique, un deuxième stage peut être organisé

Exclusion de la formation

Si le comportement et la participation de l'apprenant sont jugés inappropriés par le formateur et la responsable de formation, l'apprenant recevra un avertissement écrit. Si le délai d'amélioration n'est pas respecté, l'apprenant sera exclu de la formation avec effet immédiat et aucun remboursement ne sera dû.

Synthèse des 6 domaines de compétences

AGPP Auxiliaire de santé

	Domaine de compétences	Nombre de leçons
A	Coopération et communication	35
A.1	Travail en équipe	
A.2	Rôle, attitude professionnelle	
A.3	Éthique, confidentialité	
A.4	Attitude de respect dans les relations interpersonnelles	
B	Soutien aux personnes en situation stable	25
B.1	Soins corporels, habiller et déshabiller la personne	
B.2	Mobilité	
B.3	Élimination (urine, selles)	
B.4	Respiration, système cardiovasculaire, régulation de la température corporelle	
C	Accompagnement dans la vie quotidienne	37
C.1	Activités, rétablissement	
C.2	Communication interpersonnelle	
C.3	Nourriture et boisson	
C.4	Repos et sommeil	
C.5	Sexualité	
C.6	Fin de vie	
D	Promotion de la santé et prévention	13
D.1	Hygiène	
D.2	Sécurité, sécurité au travail	
D.3	Mesures/actions préventives	
E	Prestations d'aide au ménage	7
E.1	Travaux ménagers, aménagement de l'environnement	
F	Travail administratif, organisation du travail	6
F.1	Observations, matériel d'information, communications	
	Nombre Total d'heures	123